



Politique du District scolaire francophone du Nord-Ouest

POLITIQUE 4.01

Page 1 de 1

Objet : **Politique pour la protection des élèves du système scolaire public contre les cas d'inconduite de la part d'adultes** (autorité – Politique 701 – Politique pour la protection des élèves)

En vigueur : 26 septembre 1996

Révision : 20 février 2017

En matière de politique relative à la Politique pour la protection des élèves du système scolaire public contre les cas d'inconduite de la part d'adultes, le District scolaire francophone du Nord-Ouest se référera à la Politique 701 – Politique pour la protection des élèves telle qu'adoptée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et qui se retrouve au lien suivant :

[Politique 701 - Politique pour la protection des élèves - MEDPE](#)